

DEMANDE D'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL EN QUALITÉ D'AYANT-DROIT

Votre demande doit être formulée au moyen de cet imprimé dûment **complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées**. Elle peut être adressée par courrier postal ou par mail :

CENTRE HOSPITALIER DE ROANNE

Relations avec les usagers

28 rue de Charlieu

42300 ROANNE

relationsusagers@ch-roanne.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le **04 77 44 36 95**.

IDENTITÉ DU DEMANDEUR (AYANT-DROIT) :

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse postale :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Lien de parenté avec le patient décédé :

IDENTITÉ DU PATIENT DÉCÉDÉ :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Décédé(e) le : / /

MOTIVATION DE LA DEMANDE :

Conformément à la réglementation en vigueur, et dans la mesure où vous agissez en qualité d'ayant-droit, votre demande doit être motivée par l'un des objectifs suivants :

Faire valoir vos droits Connaître les causes de la mort Défendre la mémoire du défunt

Merci de préciser votre demande :

.....

.....

.....

DEMANDE LA COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

DOSSIER MÉDICAL

Date(s)	Services d'hospitalisation :	Compte rendu d'hospitalisation	Compte rendu de consultation	Compte rendu opératoire

Autres résultats d'examens (merci de préciser votre demande):

DOSSIER IMAGERIE (IRM, Scanner, Radiologie, échographie) :

DATES A PRECISER :

Compte rendu papier (sans image)

Clichés sur CD ROM

MODALITÉ DE COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS :

- Remise en main propre** uniquement sur rendez-vous au service des relations avec les usagers qui me contactera dès que les éléments seront disponibles. Une personne de mon choix peut venir le récupérer à ma place avec une procuration signée.
- Envoi postal à mon domicile** en lettre recommandée avec accusé de réception
- Envoi par mail** via un lien sécurisé avec ouverture par mot de passe (hors CD-imagerie)

COÛTS DE REPRODUCTION ET D'ENVOI :

La facturation s'effectue à partir de la 2^{ème} demande de dossier médical ou plus :

- Copies : 0,18 € la page
- Examens d'imagerie (selon volume d'imagerie) : CD-ROM : 2,75 € l'unité ou DVD : 3,12 € l'unité
- Lettre recommandée avec accusé de réception : coût selon tarif en vigueur

JUSTIFICATIFS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité du demandeur (carte d'identité, passeport, carte de séjour)
- Photocopie de l'acte de décès
- Photocopie du livret de famille complet du patient décédé ou photocopie de l'acte notarié prouvant votre qualité d'ayant-droit
- Photocopie de la carte d'identité du patient décédé (facultatif)

Fait à :

Le :

Signature de l'ayant-droit :

Délai réglementaire à compter de la date d'accusé réception :

- 8 jours pour un dossier de moins de 5 ans
- 2 mois pour un dossier de plus de 5 ans